

OBJECTIFS

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins de levage.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences.

Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R. 484 citée dans le titre de ce dossier.

Compétences attestées :

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir l'exploitation en sécurité d'un pont roulant ou d'un portique à commande au sol.
2. Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations de mise hors service du pont ou du portique, en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

- A. Connaissances générales
- B. Technologie des ponts roulants et portiques
- C. Les principaux types de ponts roulants et portiques - Les catégories de CACES®
- D. Notions élémentaires de physique
- E. Capacité des ponts roulants et portiques
- F. Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques
- G. Exploitation des ponts roulants et portique
- H. Accessoires de levage et règles d'élingage
- I. Vérifications d'usage des ponts roulants et portiques

PRATIQUE

- A. Prise de poste et vérification
- B. Conduite et manœuvres
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- D. Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

PUBLIC

Toute personne pouvant être amenée à conduire un pont roulant et portique.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

Durée : de 14 à 21 heures en fonction du nombre de catégories et du niveau d'expérience du stagiaire. Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Formation initiale sur 3 à 4 jours.

Formation recyclage sur 2 à 3 jours.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 8 stagiaires.

LIEU

Sites techniques FC PRO
Ou sur "site client".

En présentiel.

TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.

NB : attention les tests CACES® en INTRA sont soumis à une mise à disposition du matériel, surface, masse pour les épreuves pratiques CACES® (annexe 2)



PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des ponts roulants et portiques en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur CACES®.

Testeur qualifié par un organisme certificateur.



EVALUATION

L'épreuve théorique est un QCM de 100 questions en langue française.

Les épreuves pratiques de la conduite en sécurité sont notées sur 100, conformément à la Recommandation R484 de la CNAM en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation et d'un certificat d'aptitude de conduite en sécurité (CACES®).

2

Pour obtenir son CACES® le candidat doit avoir une note de 70/100 à chaque épreuve, ainsi que la moyenne sur chacun des thèmes (théorie) et pour chaque point d'évaluation (pratique) constituant ces épreuves.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fpro.fr. Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fcpro.fr

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.

REPertoire SPECIFIQUE

Certificateur INRS en date du 31/10/2024 date échéance 31/10/2029

RS6879_Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - recommandation 484 catégorie 1 : ponts roulants et portiques à commande au sol

RS6934_Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 2 : ponts roulants et portiques à commande en cabine